

Pour diffusion le 26 janvier à 13 h
Code de diffusion CNW 66 + hebdomas régionaux

Ouverture d'une clinique d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) dans la région de Lanaudière

Notre-Dame-des-Prairies, le 26 janvier 2023 - Pour améliorer l'accessibilité de la première ligne et relever les défis de capacité constatés dans les urgences de plusieurs installations du réseau, le ministre de la Santé, Christian Dubé, annonce l'ouverture d'une sixième clinique d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) à Notre-Dame-des-Prairies, la première sur le territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière.

L'équipe de cette clinique est composée de deux IPS de première ligne qui travaillent cinq jours par semaine, ainsi que d'une IPS en santé mentale à temps partiel. Elles sont entourées d'une équipe compétente formée de médecins collaborateurs, d'infirmières cliniciennes, d'infirmières auxiliaires et d'autres professionnels, notamment une inhalothérapeute. Les IPS de cette clinique auront l'occasion de jouer pleinement le rôle qui leur est dévolu et pourront répondre de manière autonome aux besoins des citoyens et citoyennes.

La création de cette clinique permettra d'offrir un meilleur accès aux services de première ligne pour la clientèle sans médecin de famille et la clientèle pédiatrique, particulièrement celle du nord de Lanaudière. La clientèle de la clinique est entièrement orientée par le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) ou par un professionnel de l'urgence lorsqu'il s'agit de cas évalués comme non urgents. Le déploiement des cliniques IPS permet par ailleurs d'offrir une prise en charge efficace de problèmes de santé courants, aigus ou chroniques et vise à réduire la pression sur les urgences. Déjà, depuis la phase de rodage, en décembre dernier, et la mise en place officielle de la clinique, près de 600 usagers et usagères ont pu bénéficier des services de la clinique.

Rappelons que, lors de la mise sur pied de la cellule de crise, le ministre Dubé s'était engagé à ouvrir deux cliniques d'IPS. La nouvelle clinique d'IPS de Lanaudière représente la sixième clinique d'IPS ouverte depuis cet engagement du ministre. Il s'agit d'un dépassement important des objectifs. De par sa formule unique, en plus de contribuer à soulager la pression sur les urgences, cette nouvelle clinique répond également aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre du réseau de la santé.

Citation :

« Je suis très heureux de la mise en place de cette clinique d'IPS, qui se veut une solution concrète aux défis liés à la demande accrue de la population lanaudoise pour les services de première ligne. Cette initiative répondra à des besoins majeurs, tant en ce qui concerne la prise en charge que les besoins ponctuels des usagers sans médecin de famille, notamment en période hivernale. Ce déploiement des IPS est la preuve de l'engagement du gouvernement à trouver des réponses concrètes et rapides à la situation dans les urgences du Québec. »

Christian Dubé, ministre de la Santé

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7191
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

« Avec cette nouvelle clinique d’infirmières cliniciennes spécialisées, la population de Lanaudière pourra profiter d’un meilleur accès aux services de santé physique et mentale. Je suis très fier que la première clinique de ce genre dans la région soit implantée ici. C’est un projet qui vient concrètement améliorer l’offre de services de santé à la population de notre région et aidera à désengorger les urgences. Tout le monde y gagnera. »

François St-Louis, député de Joliette

Faits saillants :

- Il est à noter que le réseau lanaudois a fait preuve d’un leadership dans la formation et le déploiement d’IPS sur son territoire dès 2007. Présentement, le CISSS compte 61 IPS qui œuvrent dans différents secteurs, notamment en première ligne, en santé mentale ainsi qu’en milieu hospitalier.
- Une contribution financière a été apportée par la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière pour l’achat d’équipement et de matériel pour cette nouvelle clinique.
- Précisons que les IPS ont une maîtrise en sciences infirmières et un diplôme d’études supérieures spécialisées complémentaire en sciences médicales. Elles offrent des soins infirmiers et des soins médicaux répondant aux besoins des patients et patientes.
- Depuis 2021, elles peuvent, entre autres, diagnostiquer des maladies, prescrire des examens diagnostiques, prescrire la médication, déterminer des traitements médicaux et effectuer des suivis de grossesse sans la surveillance d’un médecin. Elles travaillent en collaboration avec les autres professionnels de la santé.
- Rappelons qu’il est possible de joindre la ligne téléphonique du GAP en composant le 811, option 3. Pour accéder à ce service, les usagers doivent être sans médecin de famille et inscrits au Guichet d’accès à un médecin de famille (GAMF). L’inscription au GAMF se fait en ligne ou par téléphone au 1 833 572-2063.

- 30 -

Renseignements : Antoine de la Durantaye
Attaché de presse
Cabinet du ministre de la Santé
418 558-6039